

PLATEFORME POUR LA SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE DU SAHARA OCCIDENTAL



Paris le 4 avril 2012

Monsieur le Secrétaire général

En avril 2011, le Conseil de Sécurité a adopté la résolution 1979(2011) prolongeant d'une année le mandat de la MINURSO. Depuis cette date, on ne constate aucune avancée pour la mise en place du référendum d'autodétermination. De plus, les violations des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés se sont encore aggravés, notamment pendant et après le démantèlement du camp de Gdeim Izik en novembre 2010.

La MINURSO est sur place depuis 1991 pour l'organisation du référendum qui devait avoir lieu en 1992. Vingt ans plus tard, le peuple sahraoui n'a toujours pas pu exercer son droit à l'autodétermination pourtant reconnu par les résolutions des Nations Unies.

Depuis l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc, de nombreuses organisations internationales des droits de l'Homme ont témoigné des violations caractérisées des droits de l'Homme dont est victime la population sahraouie. Elles ont également reconnu que ces violations découlent directement de la non application du droit à l'autodétermination. Les manifestations pacifiques sont violemment réprimées et plus de 80 prisonniers politiques sahraouis sont détenus, souvent sans jugement depuis plusieurs mois. Face à cette situation, les Nations Unies restent étonnamment silencieuses et ne prennent pas leurs responsabilités. Cette inaction est reçue par le Maroc comme un encouragement à poursuivre sa politique de répression.

La MINURSO est toujours la seule mission internationale de maintien de la paix sans mandat de surveillance des droits de l'Homme. Il est temps de mettre un terme à cette anomalie et à cette injustice. C'est pourquoi, au nom des 27 associations françaises qui composent la "Plateforme pour la solidarité avec le peuple sahraoui", je vous demande de proposer dans votre prochain rapport qui sera soumis au Conseil de Sécurité d'élargir le mandat de la MINURSO à la surveillance des droits de l'Homme et à la protection de la population sahraouie dans les territoires occupés.

Avec l'espoir que ma requête sera prise en considération, veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Aline Pailler
présidente de la plateforme et ex-députée européenne

PLATEFORME POUR LA SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE DU SAHARA OCCIDENTAL
6 TERRASSE DU PARC N°2 75019 PARIS PlateformeSO@gmail.com

Membres: Association des familles des prisonniers et disparus sahraouis (AFAPREDESA), Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA), Association des Amis de la RASD (AARASD), Association de la Communauté sahraouie en France(ACSF), Association des Sahraouis en France (ASF), Comité pour le respect des libertés et des droits humains au Sahara occidental (CORELSO), Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), AFASPAM13, Amis du peuple du Sahara occidental (APSO) 35Bretagne, Comité de jumelage de Gonfreville l'Orcher, Comité Limousin de Solidarité avec le peuple sahraoui (CLSPS), Enfants de la Méditerranée, Enfants réfugiés du monde Pays de Loire (ERMPL), Les Mariannes de St Joseph, Quand l'Occident rencontre le désert (QORD)

Observateurs: Agir contre le colonialisme aujourd'hui(ACCA) , Association des Anciens Appelés d'Algérie et de leurs Amis Contre la Guerre(4ACG),Association havraise Solidarité et Echange avec tous les immigrés (AHSETI), Association de solidarité avec le peuple sahraoui de Lorraine(ASPS),Association vierzonnaise de Solidarité avec le peuple sahraoui (AVSPS),Capsolidaire, CCFD - Terre solidaire, Droit Solidarité, Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés(FASTI), Femmes Solidaires, Survie